



Comité de suivi intersites Natura 2000
« « Péguère, Barbat, Cambalès » et « Gaube, Vignemale »

COMPTE RENDU DE SEANCE DU 8 DECEMBRE 2015
MAISON DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN – 14H00

Présents :

- André CAZERES, Président de la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin
- Viviane ARTIGALAS, Vice-Présidente du Conseil Régional Midi-Pyrénées
- Thierry DUMESTRE-COURTIADÉ, Président du SIVOM du Labat de Bun
- Marie-Luce KOMEZA, Maire d'Estaing
- Bernard PELUHET, Maire de Bun
- Michel AUBRY, Maire de Cauterets
- Jean-Baptiste LARZABAL, Maire d'Arcizans-Dessus
- Bruno ABADIE, Directeur de la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin
- Guilhem SUSONG, Animateur Natura 2000 à la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin
- Claudine BURTIN, Chef du bureau Biodiversité SEREF, DDT 65
- Marc ADISSON, Bureau Biodiversité SEREF, DDT 65
- Fabienne SALANOVA, Bureau Biodiversité SEREF, DDT 65
- Julie PITCHÉLU, Responsable de l'UT Bigorre au Parc national des Pyrénées
- Marc EMPAIN, Chef de secteur de Cauterets au Parc national des Pyrénées
- Sylvain ROLLET, Chargé de mission au Parc national des Pyrénées
- Mathieu LALANNE, Stagiaire au Parc national des Pyrénées
- André BÉLLE, Société de chasse Diane de Saint-Savin
- Michel POULOT, AAPPMA de Cauterets
- Anne SALLENT, Chargée de mission au CRPGE
- Ludovic OLICARD, Chargé de mission au CBNPMP
- Rose-Marie GRENOUILLET, Animatrice Natura 2000 à la Communauté de Commune du Val d'Azun

Sont excusés :

- Martin MALVY, Président de la région Midi-Pyrénées
- Chantal ROBIN-RODRIGO, Conseillère Départementale des Hautes-Pyrénées
- Jeannine DUBIE, Députée des Hautes-Pyrénées
- Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC, Préfète des Hautes-Pyrénées
- Isabelle REBATTU, Sous-Préfète de l'arrondissement d'Argelès-Gazost
- Julie GENG-BORGEL, chargée de mission espaces et biodiversité, Conseil Régional Midi-Pyrénées
- Catherine FAMOSE, directrice de la DDCSPP 65
- Christine DARROUY-PAU, Chef du service santé protection animales et environnement DDCSPP 65
- Jérôme COY, Chef de l'Unité Territoriale des Gaves, ONF

La Présentation powerpoint du Copil est également téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://valleesdesgaves.n2000.fr/peguere/docs01>

André Cazères introduit la séance en remerciant les participants de s'être déplacés. Jean-Paul Crampe, Sylvain Rollet et Guilhem Susong assurent ensuite la présentation des diverses actions menées sur les sites.

Programme de réintroduction du Bouquetin ibérique

Jean-Paul Crampe entame cette réunion par la projection d'un film présentant les premières images des Bouquetins ibériques introduits dans le secteur du Clot (Site Gaube-Vignemale). Il fait ensuite un état des lieux sur le programme d'introduction par le PNP. Pour le secteur de Cauterets, tous les animaux prévus ont été lâchés. En 2016, ce sera le tour du secteur du Néouvielle. L'espèce est également introduite dans les Pyrénées ariégeoises et pourrait l'être sur le versant aragonais. Le premier cabri issu de l'introduction au Clot est né en 2015.

Les lâchers ayant été effectués, le travail des agents du PNP consiste à suivre les individus par observation directe et grâce aux colliers GPS avec lesquels certains ont été équipés. Les premiers suivis indiquent que les bouquetins sont très mobiles et qu'ils utilisent préférentiellement les secteurs de crêtes (ex : Barbat) à la différence des isards.

La suite du projet consiste à veiller à la diversité génétique de la population pour éviter un phénomène d'étranglement. Il s'agira donc de puiser des individus dans d'autres régions d'Espagne (ex : Sierra Nevada) en s'assurant de les débarrasser de pathogènes comme la galle pour éviter une éventuelle contagion.

André Cazères remercie Jean-Paul Crampe pour son travail de longue haleine sur la réintroduction du Bouquetin. Ce dernier souligne le travail d'équipe qui a été nécessaire et l'important investissement de ses homologues et des élus espagnols pour faire avancer le dossier.

Etudes sur l'Euprocte des Pyrénées et sur l'efficacité des alevinages

Sylvain Rollet fait un point sur le suivi de l'Euprocte des Pyrénées à Troumouse et dans la vallée du Marcadau. Il s'agit d'estimer la taille de la population et d'évaluer l'influence de variables environnementales sur l'espèce. Suite à un rappel sur les caractéristiques propres à l'espèce et sur les statuts de protection qui le concernent, la présentation porte sur les premiers résultats. Au vu de ces résultats, il semble compliqué d'établir un lien entre la densité d'Euprocte et la morphologie du cours d'eau ou la présence ou non de truites. On retient que le pla de Loubosso (Marcadau) est un secteur propice à l'espèce contrairement à Pouey Trenous par exemple.

L'objectif est désormais de mutualiser les méthodes et résultats avec les autres structures qui travaillent sur l'Euprocte dans les Pyrénées françaises et espagnoles.

Marc Adisson pose la question d'une concurrence directe des truites par prédation ou indirecte par concurrence pour la ressource. Sylvain Rollet répond que la bibliographie mentionne les deux phénomènes, le poids respectif de chacun restant indéterminé.

Expérimentation sur l'efficacité de l'alevinage

Sylvain Rollet présente l'expérimentation menée avec la FDPPMA 65 sur la contribution des alevinages à la population de truites dans le vallon d'Arratille. Les résultats de 2015 montrent une faible densité en alevins marqués en 2014, à replacer dans un contexte général de mauvais recrutement pour l'année. L'étude va se poursuivre dans les années à venir.

Inventaire des Vieilles forêts

Sylvain Rollet présente les caractéristiques scientifiques des Vieilles Forêts et l'étude du Groupe d'Etudes des Vieilles Forêts Pyrénéennes. Les deux sites Natura 2000 présentent une richesse notable dans ces forêts globalement rares, avec 569 hectares en tout. A noter la mise en ligne d'un film sur ces forêts sur le site du PNP.

Bruno Abadie pose la question de l'exploitation par câble de Vieilles Forêts dans la vallée du Lutour, secteur exploité par le passé. Les pentes du Lisey ont été récemment exploitées en utilisant cette technique.

Sylvain Rollet lui répond que le classement de peuplements en vieilles forêts par le GEVPF ne constitue pas en soi un statut de protection. Il s'agit là seulement d'un porter à connaissance à destination des propriétaires et gestionnaires de forêt. Il met en exergue les réservoirs de biodiversité forestière que sont ces vieilles forêts, notamment pour des cortèges d'espèces inféodées à des stades forestiers que l'on ne retrouve pas en forêt exploitée. Par ailleurs, l'exploitation forestière en zone cœur de parc est possible mais est réglementée (soumise à autorisation). Ces secteurs de vieilles forêts représentent un enjeu patrimonial certain pour l'établissement. Il ajoute que le schéma de mobilisation des bois porté par le Pays de Lourdes et Vallée des Gaves ne considère pas ces zones comme exploitables.

Marc Empain estime que le secteur en question est très accidenté et compliqué à exploiter, et que le chantier ne serait certainement pas rentable au vu de ces contraintes. Ces travaux auraient de plus un impact paysager important dans un secteur très fréquenté. Il ajoute qu'il est satisfait de voir que le PNP, l'ONF et la CSVSS entretiennent une bonne communication, notamment pour la gestion des embâcles.

Pins Cembro sur le Péguère

Guilhem Susong évoque le projet de détruire une poche de pins Cembro identifiée sur les crêtes du Péguère, action mentionnée dans le document d'objectifs.

André Cazères pose la question de savoir si ces arbres n'ont pas un rôle à jouer. Guilhem Susong répond que le massif s'étant reboisé, leur rôle de protection n'est plus justifié. Il s'agit d'une essence allochtone qui nuit à la typicité du cortège de la forêt. Une visite de terrain permettra d'estimer si ces arbres posent réellement problème et l'ampleur des travaux nécessaires à leur élimination.

Suivi de la Buxbaumie

Guilhem Susong rapporte la mise en place d'un protocole de suivi de la Buxbaumie et des bois morts dans un secteur de vieille forêt dans la vallée du Lutour. Le protocole est coordonné par le Conservatoire Botanique et a été installé sur les sites Natura 2000 voisins. Un retour est prévu tous les cinq ans et permettra d'évaluer l'évolution de cette mousse et du bois mort qui en est le support.

Etude de la tourbière du plateau du Cayan

Le bureau d'étude Pierre Goubet a réalisé en 2010 une étude très précise sur une tourbière du Cayan, étude suite à laquelle un exclot a été mis en place. Cette étude avait notamment permis de révéler la présence d'une espèce rare, la Sphaigne brune. Un retour cinq ans plus tard avait été prévu pour évaluer l'influence de l'exclot et en tirer des conclusions pour l'avenir. Il est proposé au Copil que ce retour s'effectue en 2016 en mobilisant des crédits Natura 2000. La DDT confirme que ce financement est possible.

Marc Empain rappelle que ces actions ont pour but de préserver des espèces et des habitats rares voire menacés : Buxbaumie, Euprocte, tourbières etc... Il serait donc souhaitable que les fonds Natura 2000 financent davantage ce type de projets.

Débroussaillage au Cambasque

Guilhem Susong présente un point sur les débroussaillages de 2008 et 2011 effectués sur un secteur d'environ 4 ha fermé notamment par le genévrier. Un retour en 2015 a permis de voir que les végétaux éliminés n'ont pas repris et que le bétail circule et utilise correctement la ressource. Le bilan de ce débroussaillage est donc positif malgré un coût relativement élevé.

Marc Empain précise qu'un brûlage en plein n'aurait pas été intéressant dans ces milieux de landes car il aurait laissé des fourches nuisibles à la circulation du bétail. Il estime qu'il serait intéressant d'étendre ces travaux à d'autres secteurs du Cambasque.

Anne Sallent rappelle que le CRPGE a participé activement au montage de ces dossiers.

Projet Agro-Environnemental Labat de Bun

Guilhem Susong évoque ensuite le projet de contractualisation d'une Mesure Agro-Environnementale dans les estives du GP du Labat de Bun en haute-vallée d'Estaing. Anne Sallent a construit le document cadre, le Projet Agro-Environnemental. Le secteur présente plusieurs enjeux naturalistes comme des pelouses à gispet qui justifient la MAE, mais il présente également une complexité dans l'imbrication des milieux, ce qui ne facilite pas la construction d'un contrat.

Thierry Dumestre regrette que certaines zones comme le plateau du Llantran ne soient pas contractualisables car hors zone Natura 2000. Le SIVOM a également le projet d'installer un parc de tri démontable pour 600 brebis au-dessus de la cabane des Masseys.

Toilettes sèches dans les cabanes pastorales

La CSVSS est intéressée par l'installation de toilettes sèches dans les cabanes pastorales de son territoire. La cabane d'Ilheou est ciblée pour un test sur ce dispositif.

Bruno Abadie rappelle que les travaux de restauration de la cabane d'Ilheou pourront démarrer quand l'assurance aura donné un avis définitif quant aux dégâts d'avalanche de l'hiver dernier. On pourra alors envisager d'y adjoindre des toilettes sèches.

Marc Empain rappelle la difficulté pour les éleveurs de trouver des bergers. Il est donc souhaitable d'améliorer autant que possible leurs conditions de vie en estive.

Sylvain Rollet rappelle que l'écocentre Pierre & Terre est très compétent sur ce type d'installation et qu'il peut appuyer la CSVSS dans le cadre de son partenariat avec le PNP.

Bruno Abadie est favorable à l'expérimentation de ce dispositif peu coûteux.

Refuge Wallon-Marcadau

Le refuge Wallon se situe au cœur du site « Péguère, Barbat, Cambalès » et appartient à la CSVSS. Il s'agit d'un refuge très fréquenté dans un secteur à la nature fragile. Le bâtiment est vétuste et nécessite une réhabilitation. La CSVSS, maître d'œuvre de ce projet, va être attentive à ce que le refuge respecte les diverses normes environnementales et paysagères liées à sa localisation et que ses impacts sur le milieu soient réduits au maximum. Les travaux pourraient débuter en 2017.

Bruno Abadie ajoute que l'ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement) assiste la CSVSS dans ce projet. Des financements de la Région, du FEDER, du PNP vont être mobilisés. L'équipe de la CSVSS commence actuellement les démarches.

Conclusion

Thierry Dumestre regrette qu'aucun représentant du PNP pour le secteur d'Azun ne soit venu car ils connaissent bien le terrain. Julie Pitchelu est la nouvelle responsable de l'Unité Territoriale Bigorre pour le PNP, elle est chargée de faire l'interface entre le siège et les antennes. Elle lui répond que le PNP fait le choix de répartir ses agents entre les diverses réunions, pour plus d'efficacité.

Marc Empain propose d'organiser le prochain Copil au Cayan sur le thème des tourbières. Il rappelle également l'intérêt du travail des gardes valléens pour le relai d'informations, le respect des unités pastorales, et l'assistance aux éleveurs entre autres. Bruno Abadie assure que leur recrutement n'est pas remis en cause.

André Cazères clôt la séance à 17h30 en remerciant à nouveau les participants.